

LE RESEAU 2018

Etat général

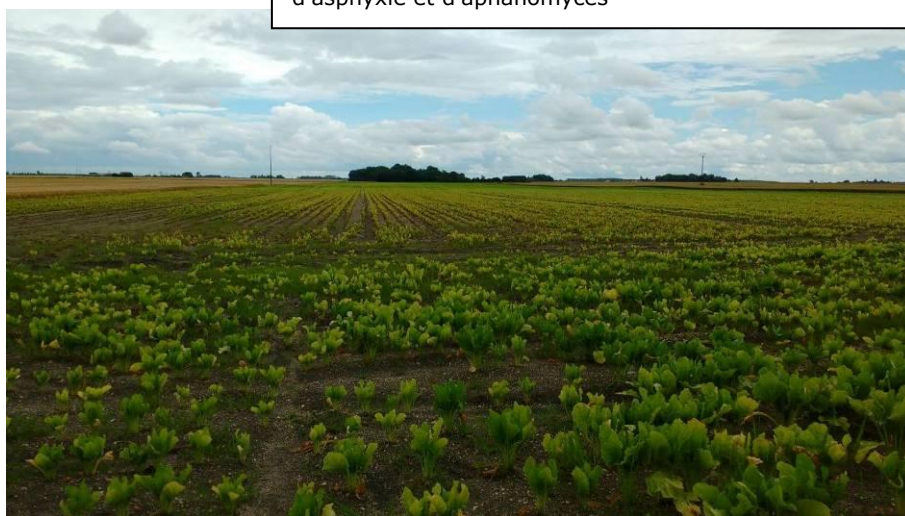
Cette semaine, **26 parcelles** font l'objet d'au moins une observation.

JAUNISSEMENT

A l'issue des fortes précipitations orageuses certaines zones de parcelles dépérissent lentement (photo jointe).

- L'excès d'eau après avoir provoqué de l'**asphyxie** peut déclencher une attaque d'**aphanomyces** là où le **PH est acide (limon et limon battant sableux)**. Cette maladie attaque superficiellement la racine de la betterave, mais peut engendrer des déformations importantes. En cours de culture, il n'y a **aucun moyen de lutte**.

Vue d'ensemble d'une parcelle de betterave victime d'asphyxie et d'aphanomyces



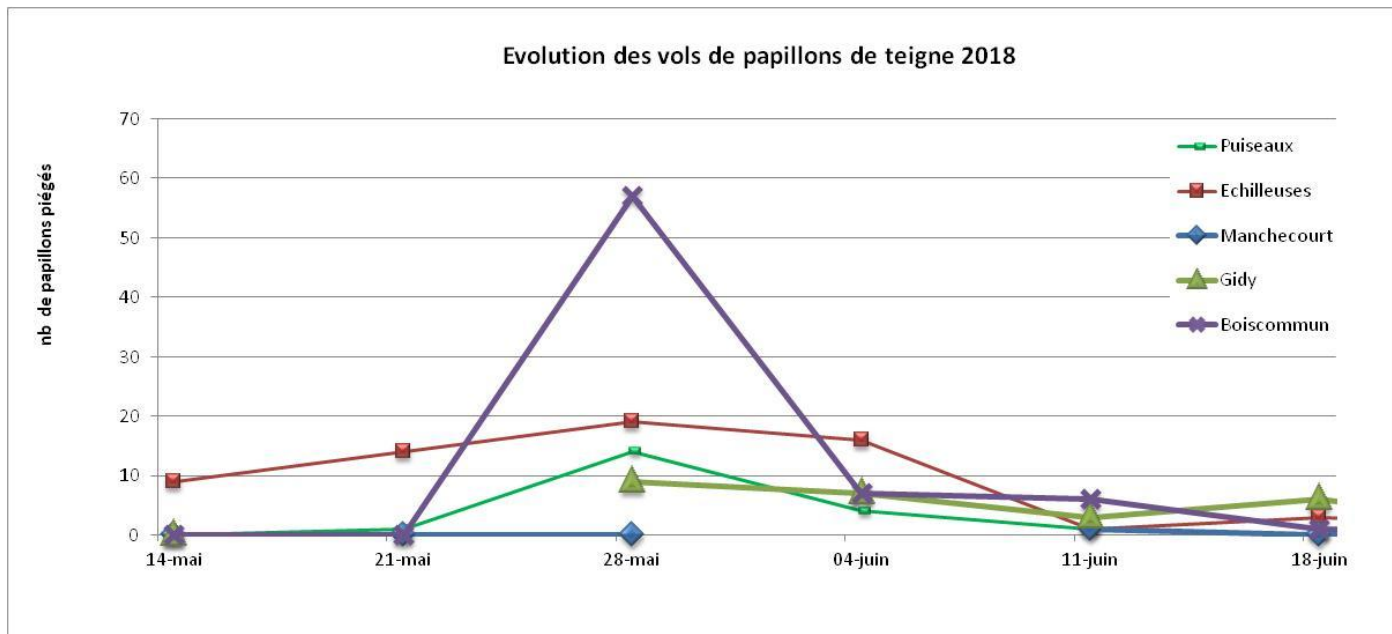
Symptômes

On observe des zones **noircies sur la racine**, avec un éclatement de l'épiderme et des crevasses superficielles spongieuses, plus ou moins quadrillées et noircies par une nécrose des tissus au niveau des sillons saccharifères (= pourriture noire).



NUISIBLES ET PARASITES**TEIGNES****Contexte d'observations**

Sur les 4 sites renseignés, toujours pas de reprise des vols constatée.

**Seuil de sensibilité**

Le seuil est atteint lorsque **10% de plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.**

**Observations de la semaine**

Aucune chenille n'a été observée dans le réseau teignes ; seules 2 parcelles en dehors du réseau (Sancheville et Ouzouer des Champs) signalent la présence de chenilles de teignes.

Il conviendra de surveiller l'évolution de ce parasite si les températures augmentent en absence de pluies.

NOCTUELLES**Contexte d'observations**

Des chenilles ainsi que des dégâts de noctuelles défoliatrices sont fréquemment signalés.

Seuil de nuisibilité

A couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations**.

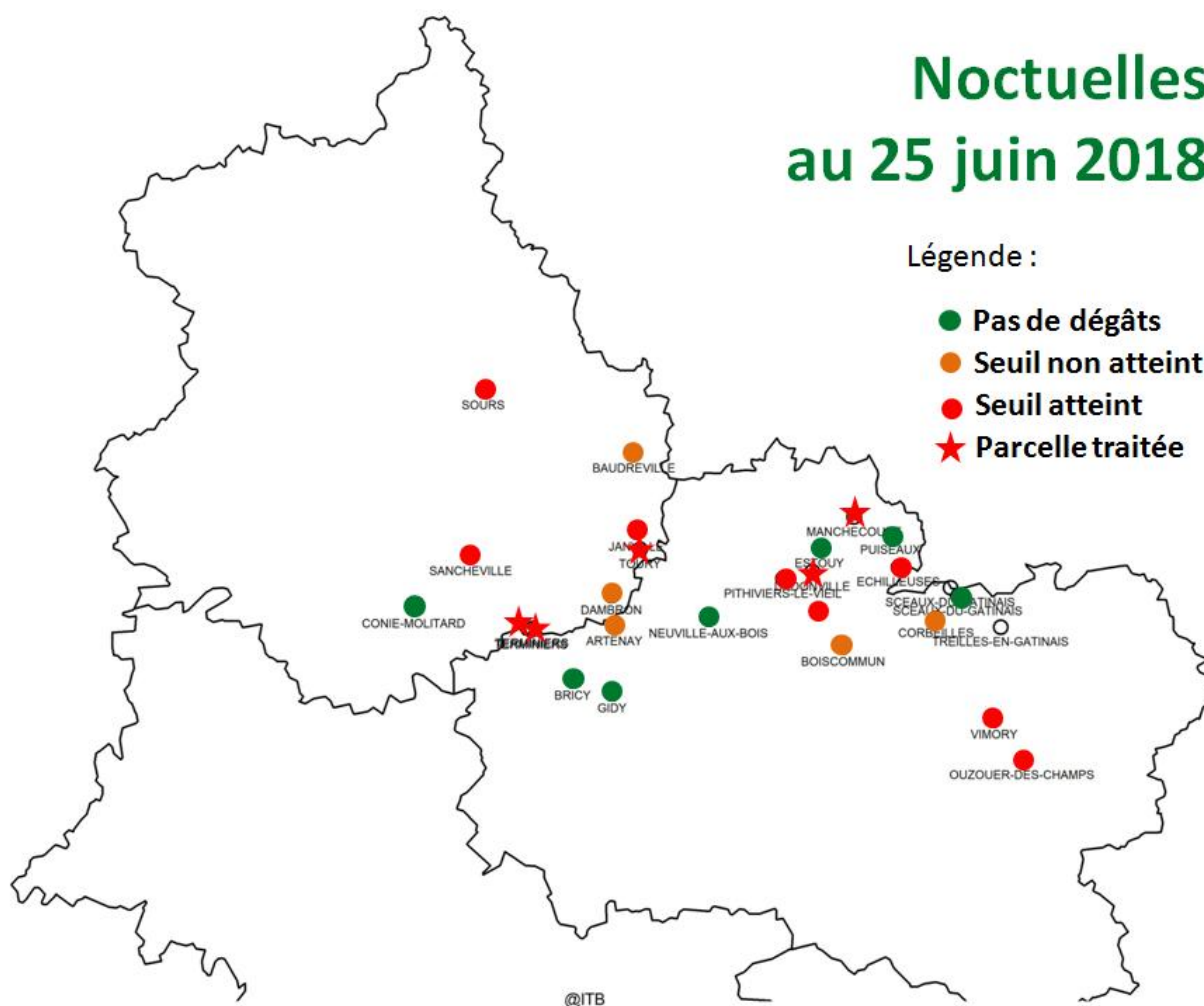
En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.



Noctuelles au 25 juin 2018

Légende :

- Pas de dégâts
- Seuil non atteint
- Seuil atteint
- ★ Parcelle traitée



MALADIES DU FEUILLAGE

CERCOSPORIOSE / OÏDIUM / RAMULARIOSE / ROUILLE



Oïdium



Rouille



Cercosporiose

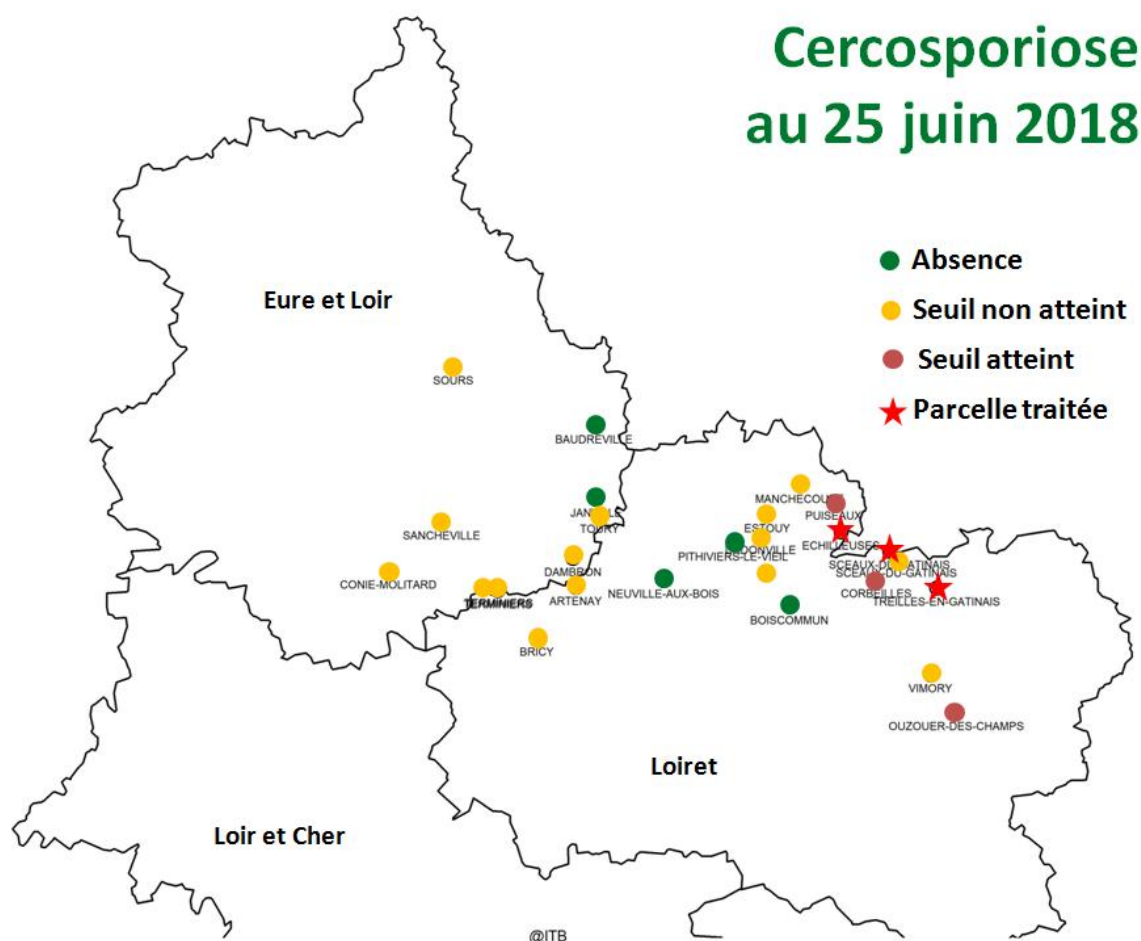


Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Ces seuils sont de :

| Maladies | Régions | T1 | T2 | T3 |
|---|----------------|------|------|------|
| Début de protection avant le 15 août | | | | |
| Oïdium | Toutes régions | 15 % | 30 % | 30 % |
| Rouille | Toutes régions | 15 % | 40 % | 40 % |
| Ramulariose | Toutes régions | 5 % | 20% | 25 % |
| Cercosporiose | Toutes régions | 5 % | 20% | 25 % |

CERCOSPORIOSE

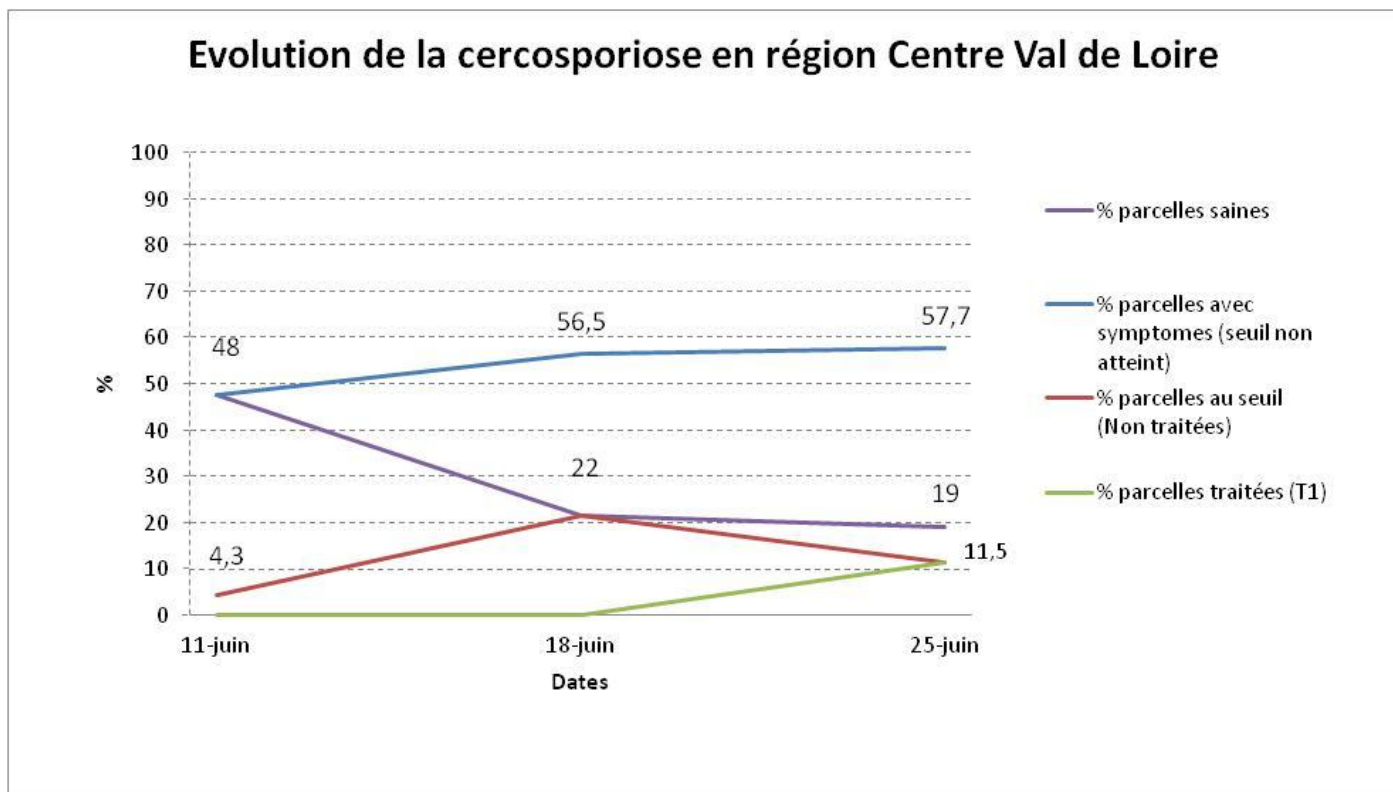


Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2.

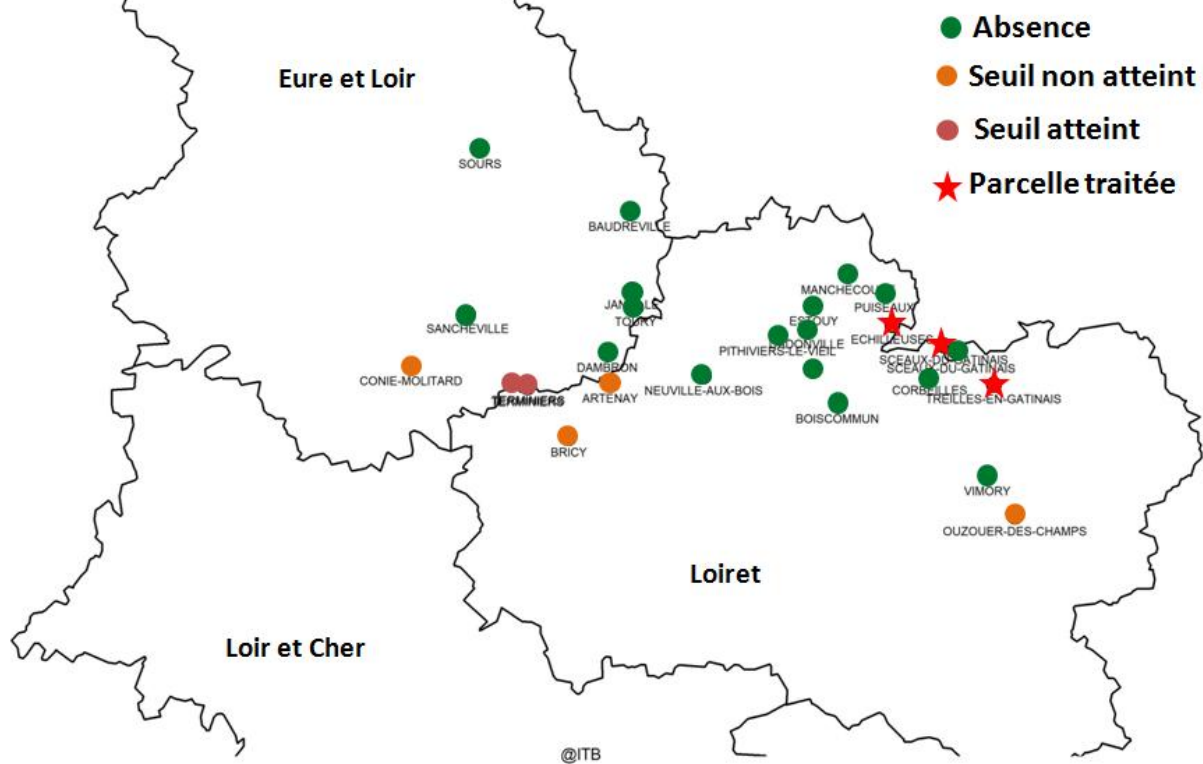
Cette semaine, sur 26 parcelles observées, 3 sont sous contrôle d'un premier traitement, 5 avec absence de cercosporiose et 18 signalent la présence de cercosporiose, dont **seulement 3 qui atteignent le seuil de nuisibilité.**



Le climat (temps sec et températures élevées depuis 15 jours) n'est **pas favorable** à l'évolution de la cercosporiose comme l'indique le graphique ci-dessus.

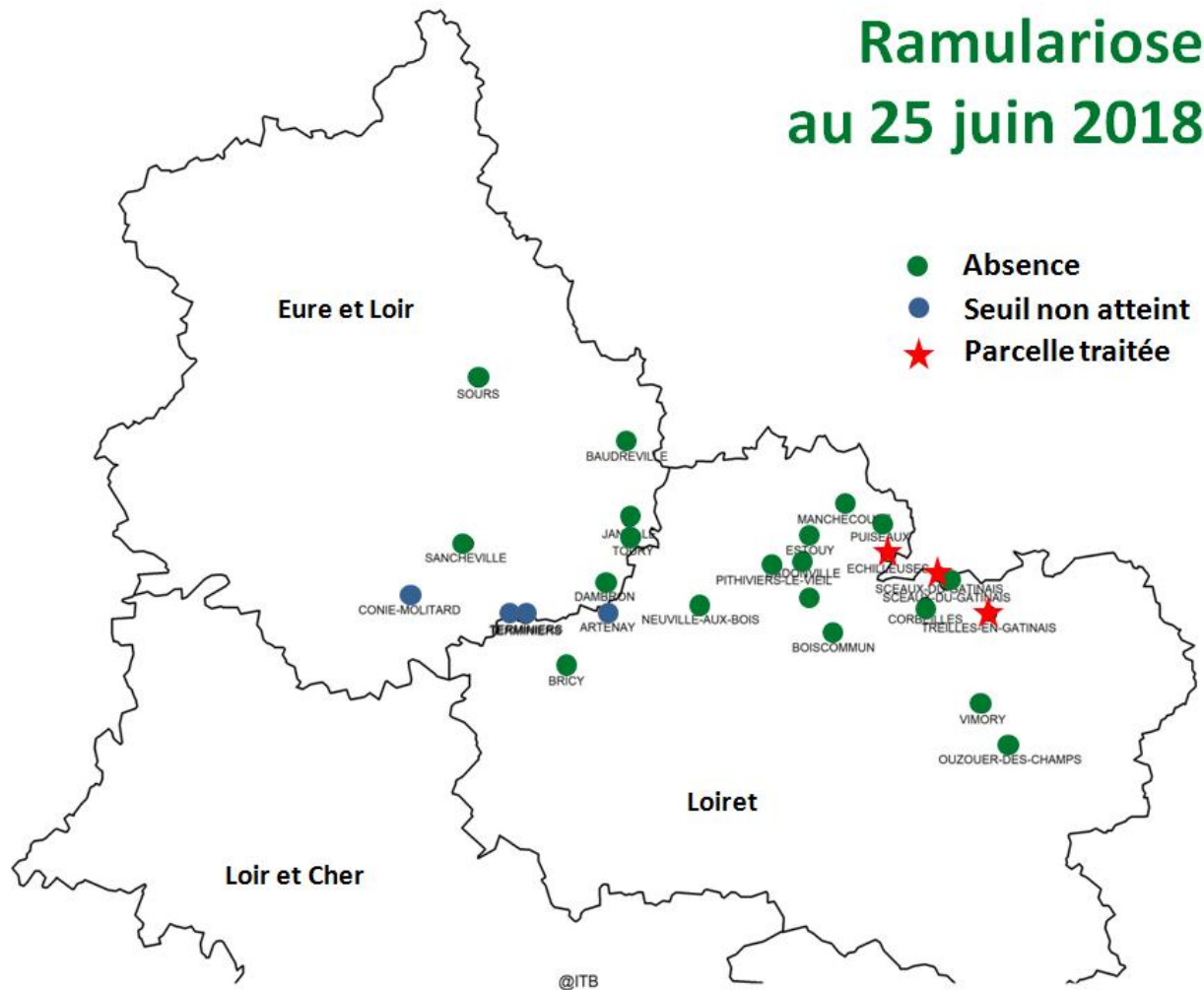
Actuellement seul le gâtinais est concerné mais si le retour des orages se confirme, cela va occasionner une reprise des contaminations.

Rouille au 25 juin 2018



En dehors des deux parcelles de Terminiers qui atteignent le seuil, la pression reste faible.

Ramulariose au 25 juin 2018



Très faible présence de ramulariose à proximité d'Artenay.

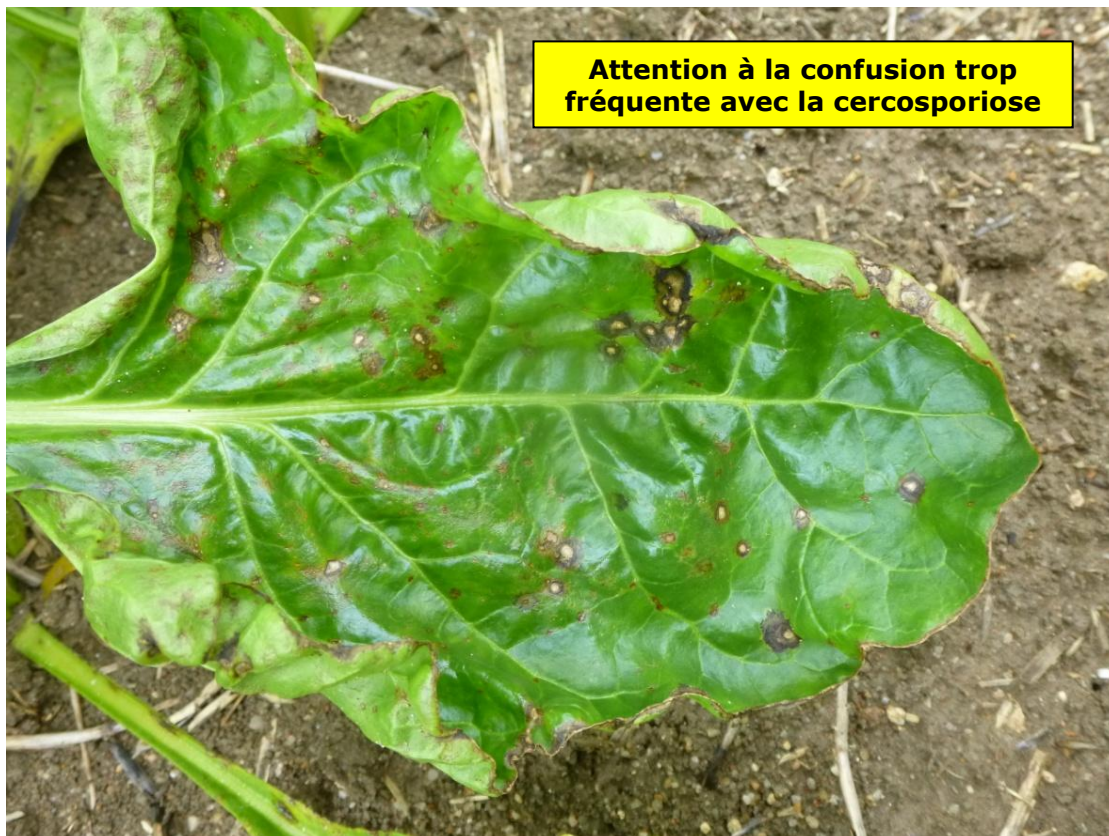
BACTERIOSE

En raison de la succession de perturbations et du cumul parfois important de pluies, accompagnées quelques fois de grêle, des bactéries de type ***Pseudomonas* sont observées.**

En dehors du réseau, le secteur Chevilly / Trinay / Villereau est particulièrement concerné.

Il s'agit de tâches difformes plus ou moins foncées qui apparaissent en bord de feuille et qui ne peuvent en aucun cas **être confondues** avec de la cercosporiose.

Ces symptômes disparaissent **d'eux mêmes** sous l'effet de la chaleur et du sec.



Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le
« **BSV Adventices** »

www.centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/agroenvironnement/sbt/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices/



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture Centre Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

